



Le 26 janvier 2011

L'honorable James M. Flaherty
Ministre des Finances
Ministère des Finances
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Objet : Recommandations prébudgétaires

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, permettez-moi de vous faire part de nos recommandations en vue de l'élaboration du prochain budget du gouvernement du Canada. Je vous remercie d'ailleurs pour la rencontre du 3 décembre dernier au cours de laquelle nous avons discuté des priorités du gouvernement du Canada pour une saine gestion de ses finances publiques et une économie prospère.

Tout d'abord, nous sommes heureux de constater que le Canada a connu non seulement une récession moins accentuée que celle des autres pays du G7, mais également une reprise plus vigoureuse que la plupart d'entre eux. La solidité du système bancaire canadien, combinée à la reprise de la demande intérieure et à l'impulsion des programmes de stimulation, a permis à notre économie de retrouver son niveau de production et d'emploi d'avant la récession.

Toutefois, les experts prévoient que la croissance du PIB demeurera lente pendant encore quelques trimestres. La force du dollar canadien, la faiblesse de l'économie américaine et le vieillissement de la population risquent également de peser sur la vigueur de notre croissance économique au cours des prochaines années.

Nous demandons en premier lieu au gouvernement fédéral de respecter son plan de retour à l'équilibre budgétaire établi l'année dernière et de le faire sans devoir recourir à une hausse de taxes ou d'impôts. La Chambre voudrait également que le gouvernement maintienne et accentue ses mesures visant à hausser la productivité de nos entreprises et à les accompagner sur les marchés internationaux. Enfin, nous tenons à rappeler l'importance de maintenir certains investissements stratégiques en infrastructure pour le développement économique du Montréal métropolitain.

Les recommandations de la Chambre s'articulent donc autour de quatre orientations majeures :

- 1. Maintenir la cible de retour à l'équilibre budgétaire selon les délais établis, et ce, sans recourir à une hausse du fardeau fiscal;**
- 2. Renforcer les initiatives en vue d'accroître la productivité de nos entreprises;**
- 3. Maintenir les efforts en vue de soutenir et d'accompagner les entreprises sur les marchés internationaux;**
- 4. Soutenir certains projets stratégiques en infrastructure publique.**

1^{re} orientation : maintenir la cible de retour à l'équilibre budgétaire selon les délais établis, sans recourir à une hausse du fardeau fiscal

Le respect de l'échéancier de retour à l'équilibre budgétaire est très important pour la prospérité du pays. Il envoie un signal positif aux investisseurs, contribue au maintien de la confiance des marchés et de la cote de crédit du pays. De plus, le gouvernement doit saisir l'occasion d'une reprise déjà bien amorcée pour équilibrer son budget, tout en instaurant des mesures qui permettront à notre économie de demeurer compétitive.

Le gouvernement fédéral a déjà planifié le retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2015 en procédant à des compressions de dépenses plutôt qu'à une hausse du fardeau fiscal. Nous l'incitons à poursuivre cet effort tout en énonçant les restrictions budgétaires nécessaires pour y arriver.

Pour ce faire, la Chambre estime que le gouvernement devra entre autres :

- mettre fin aux mesures de stimulation inscrites dans le Plan d'action économique du Canada, selon les nouveaux délais prévus. L'économie canadienne ayant renoué avec la croissance depuis plus d'un an, les mesures de stimulation établies pour contrer la crise n'ont plus leur raison d'être;
- maintenir ses transferts aux provinces puisque ces dernières devront entre autres faire face à des dépenses en soins de santé qui augmenteront de façon importante dans les prochaines années;
- poursuivre l'exercice de révision et de rationalisation de l'ensemble des dépenses publiques. Il est essentiel de faire systématiquement un examen de toutes les dépenses et de déterminer celles qui n'ont plus leur raison d'être. Pour ce faire, le gouvernement devra augmenter la productivité de ses services et évaluer les économies envisageables au sein de ses programmes;
- maintenir la cible de baisse d'impôts pour les entreprises à 15 % pour 2012. Réduire le fardeau fiscal des entreprises permet d'augmenter leur compétitivité dans un contexte où l'économie mondiale demeure fragile et où les entreprises commencent à peine à se redresser. De plus, une telle mesure permet également d'attirer des investissements et de créer des emplois, notamment dans le secteur manufacturier.

2^e orientation : renforcer les initiatives en vue d'accroître la productivité de nos entreprises

Le vieillissement de la population, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ainsi que la forte concurrence internationale impliquent que l'accroissement de la productivité sera incontournable pour une croissance économique durable et des finances publiques saines. Dans ce contexte, la Chambre demande au gouvernement fédéral de renforcer les initiatives qui visent à accroître la productivité de nos entreprises.

Le gouvernement doit encourager la recherche et l'innovation. La Chambre considère que le gouvernement devrait maintenir les investissements en recherche et en innovation, particulièrement ceux qui visent à soutenir les collaborations internationales, à accroître le rayonnement de nos innovations et à favoriser leur commercialisation.

Le gouvernement doit accorder une attention particulière à nos secteurs porteurs tels que l'aérospatiale, les sciences de la vie ainsi que les technologies de l'information et des communications. Il importe de maintenir ou d'accroître le soutien gouvernemental à leur égard, en particulier en ce qui concerne les crédits d'impôt à la recherche et à l'innovation dans ces secteurs. De plus, la Chambre demande au gouvernement de soutenir les projets de démonstration technologique au sein du secteur de l'aérospatiale, lesquels permettront à notre industrie de demeurer parmi les plus importantes au monde.

3^e orientation : maintenir les efforts en vue de soutenir et d'accompagner les entreprises sur les marchés internationaux

Le Canada est une économie ouverte, dont les exportations représentent plus de 28 % du PIB. Or, puisque environ 75 % de nos exportations se destinent aux États-Unis, il faut tenir compte du fait que le dollar canadien devrait se maintenir à quasi-parité avec le dollar américain pour les années à venir et que les perspectives de croissance demeurent modestes aux États-Unis. Cela risque d'affaiblir le commerce international du Canada et la croissance de son PIB. Il est donc impératif d'encourager nos entreprises à diversifier leurs marchés. La Chambre demande donc au gouvernement fédéral de :

- bonifier ses initiatives visant à accompagner les PME souhaitant pénétrer ou développer de nouveaux marchés, notamment par l'intermédiaire de son agence Exportation et développement Canada (EDC), surtout si ces entreprises visent les marchés émergents, qui présentent un potentiel important, mais également des risques plus élevés;
- faciliter l'accès au financement des PME désirant pénétrer ou développer de nouveaux marchés;
- poursuivre sa politique commerciale et chercher à réaliser davantage d'accords de libre-échange, lesquels permettent de faciliter les échanges commerciaux entre le Canada et le reste du monde et de rendre nos entreprises plus compétitives.

4^e orientation : soutenir certains projets stratégiques en infrastructure publique

Les investissements publics en infrastructure ont une importance stratégique pour la performance économique du pays. Ils répondent à un besoin réel de renouvellement et de modernisation et agissent comme stimulants économiques tout en contribuant à l'amélioration de la productivité et du niveau de vie. Pour la région métropolitaine de Montréal, la Chambre accorde une importance aux deux projets suivants :

- Premièrement, la Chambre priorise le projet de construction d'une navette ferroviaire reliant l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville. Pour ce projet, tous les éléments sont en place : les études ont été réalisées, le tracé a été retenu et le gouvernement du Québec a annoncé son intention de financer sa part. Or, considérant l'importance stratégique de ce projet pour Montréal et pour son rayonnement international, il nous apparaît essentiel que le gouvernement du Canada arrive à dégager les 200 M\$ nécessaires pour compléter son financement. Rappelons que le gouvernement du Canada a déjà financé des projets similaires à Vancouver et ailleurs au pays.
- Deuxièmement, la Chambre accorde également une grande importance au projet de mise en valeur du Vieux-Port de Montréal. Puisqu'il s'agit entre autres de l'un des lieux touristiques les plus fréquentés au Canada, le développement de ce projet, qui relève de la responsabilité du gouvernement fédéral, serait une excellente occasion de contribuer concrètement à accroître l'attrait de Montréal et à stimuler son développement économique. Le leadership du gouvernement du Canada dans ce secteur entraînera sans aucun doute des investissements du secteur privé, qui voudra y greffer ses projets.

En conclusion, maintenant que l'économie canadienne reprend de sa vigueur et que les perspectives de croissance sont positives, nous sommes convaincus que le gouvernement fédéral doit saisir cette occasion afin de maintenir son engagement d'atteindre l'équilibre budgétaire, et ce, sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables et des entreprises. Il doit mettre en place des mesures qui visent à assurer une croissance durable de l'économie et des finances publiques saines. La Chambre insiste donc sur l'importance de réduire le fardeau fiscal des entreprises, d'améliorer la productivité de l'économie, de favoriser l'accès aux marchés internationaux et de réaliser des investissements stratégiques en infrastructure.

Vous assurant de l'entière collaboration de la Chambre au développement économique du Canada, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le président et chef de la direction,

Michel Leblanc